

Les bibliothèques de Malte

L'idée de fonder une bibliothèque publique à Malte date de 1555 et de la publication d'un décret de Fra Claude de la Sengle, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, prévoyant le transfert dans le trésor commun de tous les livres ayant appartenu aux défunts chevaliers de l'ordre.

La Bibliothèque nationale

Ce n'est toutefois qu'en 1776 que le chapitre général, réuni à la demande du grand maître Emmanuel de Rohan, se prononça pour la création officielle d'une *Bibliotheca publica*. Les deux fonds d'ouvrages les plus importants correspondaient à la bibliothèque personnelle de Fra Louis Guérin de Tencin, bailli et Grand-Croix de l'ordre, mort en 1766, et à celle du cardinal Joaquin Portocarrero, que de Tencin avait achetée après le décès du cardinal, en 1760.

La nouvelle institution porta un temps le nom de *Bibliotheca Tansseana* en l'honneur de de Tencin, aujourd'hui encore considéré comme son véritable fondateur. Les livres dont elle s'est enrichie au fil des ans, pour certains très rares ou aux reliures précieuses, ont longtemps été conservés à l'étroit dans les salles d'un bâtiment communément appelé le Forfantone. C'est Emmanuel de Rohan qui décida de construire de nouveaux locaux, d'après des plans de Stefano Ittar, architecte d'origine polonaise établi en Italie. L'édification de cet immeuble situé au centre de La Valette, la capitale de Malte, fut achevée en 1796, mais, en 1798, l'ordre de Malte était expulsé de l'île par Napoléon, et, pendant les deux ans de l'occupation française, les livres restèrent dans leurs anciens locaux.

Il fallut attendre 1812 (Malte était alors devenue une colonie britannique) pour que le nouvel édifice soit

officiellement inauguré par le préfet britannique, Sir Hildebrand Oakes. Depuis, la Bibliothèque publique de Malte, selon le nom qui lui fut alors donné, n'a cessé de se développer et d'accroître ses collections.

En 1925, une loi du Parlement lui a conféré un statut de bibliothèque de dépôt légal, et, en 1936, le roi George V lui a accordé le qualificatif de « royale ». L'année suivante, la Bibliothèque royale de Malte héritait des archives des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, jusqu'alors conservées au Bureau de l'état civil.

Depuis la création, en 1976, de la nouvelle bibliothèque publique de Floriana, la bibliothèque de La Valette est officiellement devenue la Bibliothèque nationale de Malte, bibliothèque uniquement de recherche et de référence.

Son statut de bibliothèque nationale impose à la Bibliotheca, ainsi que l'appellent toujours les Maltais, d'acquiescer, de cataloguer et de conserver tous les ouvrages manuscrits et imprimés, ainsi que toutes les publications périodiques et les journaux qui paraissent à Malte. La loi n° II de 1925, instituant le dépôt légal, fait obligation aux auteurs et aux éditeurs de nationalité maltaise publiant sur le territoire de l'île ou à l'étranger de déposer gratuitement deux exemplaires de chacune de leurs publications, l'un à la Bibliothèque nationale, l'autre à la Bibliothèque publique de Gozo. La Bibliothèque nationale est ainsi devenue le plus grand conservatoire de la littérature Melitensia, chargé de

* Ce texte est un extrait de la présentation des bibliothèques maltaises faite sur les sites : http://www.education.gov.mt/edu/national_library.htm

<http://www.lib.um.edu.mt>

Traduit de l'anglais par Oristelle Bonis.

mettre à la disposition des chercheurs et du grand public le patrimoine écrit de l'île.

La protection des livres et des documents précieux conservés à la Bibliothèque nationale a toujours été considérée comme une priorité. À cette fin, le bâtiment a été équipé en 2000 d'un système sophistiqué de détection et de lutte contre l'incendie, qui a pu être installé grâce à l'aide accordée par l'Italie dans le cadre du 4^e protocole financier italo-maltais.

En décembre 2001, grâce aux progrès remarquables enregistrés tant dans le domaine de la sécurité que des services rendus au public, la Bibliothèque nationale a reçu le label de la Charte de qualité. Cette distinction a coïncidé avec l'adoption d'un nouveau règlement, explicitement conçu pour améliorer les conditions de conservation des documents et harmoniser les procédures fixant les conditions de leur consultation et de leur reproduction.

Les collections de la BN

La Bibliothèque nationale de Malte possède une petite collection d'incunables (60 au total), dont une *Cosmographia* de Ptolémée, imprimée à Rome en 1490, avec une planche gra-

vée de la carte de la Méditerranée où Malte figure en bonne place au centre. Parmi le très petit nombre d'incunables concernant l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, il faut mentionner le rarissime *Privilegia ordinis Sancti Joannis Hierosolymitani a Summis Pont. concessa* (Cologne, 1495), et l'*Obsidionis Rhodiae urbis descriptio* de Caoursin (Venise, 1480).

Avec près de 1 600 volumes, le fonds des manuscrits est l'un des plus importants. Il comprend notamment des miscellanées achetées par la Bibliothèque, ou qu'elle a reçues à titre de dons ou de legs. Ces manus-

crits couvrent des spécialités très diverses - aussi bien la littérature que la musique, l'art, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la géométrie ou la comptabilité, sans oublier les mémoires personnels. La Bibliothèque s'emploie, bien sûr, à développer son fonds de manuscrits en achetant de nouveaux auprès de sources différentes.

Cette collection a d'abord été constituée par des codex du XIV^e et du XV^e siècles, dont le tout premier (Cod. I) est un inestimable manuscrit daté de 1426, qui dépeint la vie du saint abbé Antoine en 196 miniatures en grisaille. Ce manuscrit sur parchemin magnifiquement enluminé est sans conteste l'un des plus précieux trésors de la Bibliothèque nationale. Il est entré en sa possession en 1781, lorsque la bibliothèque de l'ordre français de Saint-Antoine de Vienne fut intégrée à celle de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

À ces fonds de très grande valeur s'ajoutent des documents imprimés sous forme de livres, brochures, journaux, revues et tracts, ainsi que les enregistrements sonores et visuels, réalisés par des auteurs maltais ou traitant de thèmes en rapport avec l'île de Malte. Ils sont classés dans deux sections distinctes, nommément la Melitensia ancienne (toutes les œuvres publiées jusqu'en 1955), et la

Melitensia moderne (les œuvres produites depuis 1955). La Bibliothèque nationale, qui, conformément à la loi sur le dépôt légal, reçoit gratuitement un exemplaire de chaque titre publié sur l'île, en achète par ailleurs d'autres exemplaires, qui, eux, sont mis à la disposition des lecteurs.

En plus de la littérature maltaise publiée sur place, la Bibliothèque nationale s'emploie également à acquérir les documents d'intérêt similaire édités à l'étranger. À côté des œuvres portant directement sur l'île de Malte, elle s'est spécialisée dans les documents imprimés en rapport avec l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Chaque fois que l'occasion s'en présente, elle complète ses collections littéraires en achetant des ouvrages rares ou anciens.

La Melitensia comprend une importante proportion de journaux et autres périodiques, publiés à Malte ou à l'étranger, mais qui tous concernent directement l'histoire ou la culture de l'île. Il s'agit en grande partie de journaux édités par les communautés de souche maltaise qui ont émigré dans différents pays. Les plus anciens, datés de 1798, remontent à l'époque où l'éphémère administration française avait entrepris de publier le tout premier quotidien de l'île, le *Journal de Malte*. La *Gazetta del Governo di Malta*, lancée en 1813 par les autorités locales, existe toujours aujourd'hui, même si elle a à plusieurs reprises changé de titre et de format. Toutes ces publications ont leur place dans les collections de périodiques de la Bibliothèque nationale. Cette dernière est par ailleurs abonnée à quelques revues et journaux étrangers.

La Bibliothèque universitaire

Officiellement instituée en 1769, la Bibliothèque universitaire de Malte vint remplacer un collège de jésuites créé en 1592. Sa fusion ultérieure avec la Bibliothèque nationale et les ravages de la Seconde Guerre mon-

Quarante-deux ans après, il ramène son livre à la bibliothèque de La Valette*

Un ancien de la Royal Air Force a rendu avec... 42 ans de retard un livre d'histoire emprunté à une bibliothèque publique de Malte.

Un habitant des îles anglo-normandes, avait emporté l'ouvrage par inadvertance avec ses affaires, en quittant Malte en juin 1962. Il l'a restitué quand sa femme lui a offert des vacances à Malte pour son 65^e anniversaire. « *Cela est resté tout le temps sur ma conscience* », a-t-il expliqué au *Times of Malta*. Il s'attendait à une amende mais s'est vu offrir à la place une tasse de café.

« *Peut-être cette histoire encouragerait-elle d'autres personnes à rendre des livres, même tardivement* », a déclaré le bibliothécaire.

* Dépêche de l'agence Reuters, 21 avril 2004.

diale expliquent cependant qu'elle n'ait réussi à conserver qu'un très petit nombre d'ouvrages. Le redressement date de l'après-guerre, avec la constitution d'un Conseil de la bibliothèque, la nomination d'un bibliothécaire en chef et la recherche de financements pour l'organisation et l'extension de collections qui, à l'époque, rassemblaient quelques centaines de livres.

Les locaux que la Bibliothèque universitaire de Malte a un temps occupés dans les bâtiments de la vieille Université de La Valette furent inaugurés à la fin de 1954, alors que la direction de l'établissement venait d'être confiée au premier bibliothécaire maltais formé en Grande-Bretagne. Ce dernier a introduit des méthodes de catalogage et de classification scientifiques, mis au point une circulation rationnelle des documents et posé les bases d'un système de prêt entre bibliothèques. Grâce aux financements reçus pour la plus grande part du Colonial Development and Welfare Fund, la Bibliothèque universitaire put alors enregistrer des progrès remarquables dans le déve-

loppement de ses collections, la professionnalisation et la formation du personnel, et acquérir de la sorte une solide réputation de compétence à l'étranger.

En août 1967, la bibliothèque a déménagé au cœur du nouveau campus universitaire de Msida, dans un bâtiment modulaire de quatre étages conçu et réalisé par les architectes britanniques Norman & Dawburn. Financés par la Commission inter-universitaire de l'Enseignement supérieur, ces espaces étaient prévus au départ pour accueillir quelque 200 000 volumes. Ce chiffre a été atteint au début des années 1970, mais ce n'est qu'en décembre 1995 qu'ont été inaugurés les modules supplémentaires devenus indispensables. Leur construction, confiée à l'entreprise maltaise England & England, a pu être menée à bien grâce aux subventions allouées par la Communauté européenne.

Avec une surface de plancher de 5 000 à 6 000 mètres carrés, la Bibliothèque universitaire peut contenir 600 000 volumes environ. Les collections, organisées selon la classification de la Bibliothèque du Congrès, sont en accès libre, à l'exception du Département des collections spécialisées constitué par la Melitensia, les livres rares et les documents d'archive. À l'heure actuelle, la Bibliothèque universitaire est abonnée à près de 2 000 revues, à quoi s'ajoutent environ 500 titres de périodiques qui ont cessé de paraître. Le programme d'informatisation démarré en 1992 pour automatiser les services techniques et les services aux lecteurs doit permettre à l'institution de rester en phase avec l'évolution permanente des technologies de l'information et de la communication, dont le retentissement touche toutes les bibliothèques du monde.

Les lecteurs bénéficient désormais du suivi automatisé de la circulation des documents ; de l'Opac ; d'un excellent service de référence couvrant une gamme très diversifiée d'outils bibliographiques, d'indexation ou de

synthèse ; d'un système de prêt performant entre bibliothèques ; et de services en ligne permettant d'accéder à des centaines de bases de données étrangères.

La Bibliothèque universitaire administrée par ailleurs les bibliothèques

spécialisées rattachées à la faculté de médecine et à l'Institut médicosocial, tous deux installés sur le site de l'hôpital public de G'Mangia, ainsi que la bibliothèque du collège universitaire de premier cycle de Msida et celle du Centre universitaire de Gozo. La

Bibliothèque s'adresse en priorité au personnel enseignant de l'Université, aux étudiants et aux lecteurs inscrits, mais ses services de référence et de renseignement sont également ouverts au public.

Malte¹

Malte hérite de la présence des chevaliers de l'ordre de Malte installés de 1530 à 1798 pour défendre l'Occident face aux Turcs ottomans. Le nom de la capitale est hérité du grand maître de l'ordre : le Français Jean Parisot de La Valette. La Grande-Bretagne prend possession de l'île en 1814. Celle-ci reste dans le Commonwealth pendant l'entre-deux-guerres et choisit d'être indépendante en 1964.

1964 • Après un référendum, l'indépendance est concédée par la Grande-Bretagne.

1965 • Malte adhère au Conseil de l'Europe.

1974 • La République est proclamée et le premier président est Anthony Mamo.

1979 • Malte s'affirme comme un État indépendant et neutre, refusant toute ingérence étrangère.

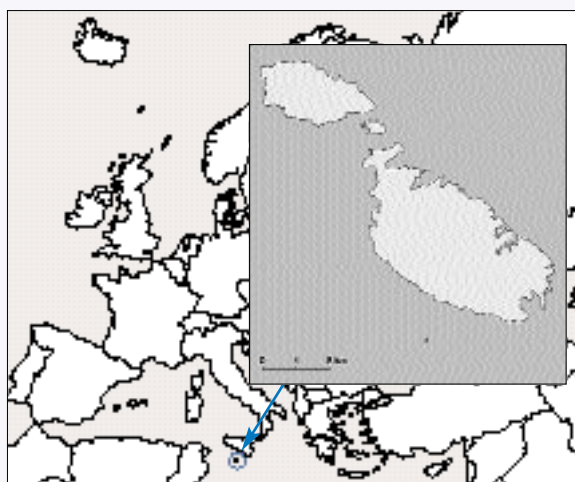
1990 • Demande d'adhésion du pays à la Communauté économique européenne, à l'initiative du parti nationaliste alors au pouvoir.

1996 • Le parti travailliste arrive au pouvoir et décide le gel de la phase de pré-adhésion.

1998 • Le parti nationaliste remporte les nouvelles élections et réactive la demande d'adhésion à l'Union européenne.

Indicateurs sur l'enseignement supérieur (1998-1999)²

Nombre d'étudiants inscrits : 6306



© Atelier de cartographie de Science Po Paris, 2004

Capitale : La Valette

Superficie : 316 km²

Population : 400 000

Monnaie : livre maltaise

Langue(s) officielle(s) : maltais, anglais

Divisions administratives : aucune

Économie

Croissance : 2,8 %

Inflation : 0,8 %

Chômage : 5,2 %

PIB par habitant : 11 700 euros

(moyenne des Quinze : 23 000 euros)

Dépôt de candidature : 1990

Institutions politiques : République

Le président de la République est élu pour cinq ans par la Chambre des représentants.

Les députés sont élus pour cinq ans au suffrage universel direct.

Chef d'État : M. Guido de Marco (1999)

1. Le Centre d'information sur les institutions européennes,

« L'Union s'élargit, l'Europe grandit ».

http://www.strasbourg-europe.com/CIIE/pdf/brochure_elargissement_fr.pdf

France Info, « La nouvelle Europe à 25 » (l'année de référence pour les données économiques est 2003).

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-info/dossiers/dpm/index.php?rid=5000071>

2. Source : le réseau d'information sur l'éducation en Europe, <http://www.eurydice.org/>